

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à Mme Bernadette MARTINEAU  
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 07/03/2025

Mme Bernadette MARTINEAU est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-03/09

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC DES PAYS DE LA LOIRE AU TITRE DE LA DGD POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE LA MEDIATHEQUE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu le projet de création d'une médiathèque communale sise 18 rue de la Chênaie aux Brouzils, d'une surface intérieure de 365 m<sup>2</sup> ;

Vu la nécessité d'aménager cet équipement culturel par l'acquisition, la livraison et l'installation de mobilier adapté et conforme aux normes d'accessibilité, de sécurité et de confort pour tous les publics ;

Considérant que ce projet répond aux objectifs définis dans le Projet culturel, scientifique, éducatif et social de la future médiathèque ;

Considérant que la dépense relative à l'acquisition de mobilier est estimée à **80 984,86 € HT**, répartie de la manière suivante :

DESIGNATION LOTS	MONTANT HT (SELON DEVIS)
Lot 1 : Mobilier de bibliothèque (rayonnages, bacs, meubles de présentation)	27 318,21 €
Lot 2 : Mobilier de confort et de travail (assises, tables),	40 066,84 €
Lot 3 : Mobilier interne (bureau, atelier, salle d'animation),	10 215,85 €
Lot 4 : Mobilier extérieur (mobilier de terrasse adapté aux intempéries)	3 383,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>80 984,86 €</b>

Considérant que la commune souhaite solliciter une subvention au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD) dans le cadre du concours particulier bibliothèques géré par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver l'opération d'acquisition, de livraison et d'installation du mobilier pour la nouvelle médiathèque communale telle que présentée ;
- D'arrêter le coût total prévisionnel de l'opération à la somme de **80 984,86 € HT** ;
- De solliciter auprès de la DRAC des Pays de la Loire l'attribution d'une subvention au titre de la DGD, concours particulier bibliothèques, **au taux le plus élevé possible** ;
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter toute subvention, signer tout document et convention afférents à ce projet, et d'engager la collectivité dans sa réalisation.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Bernadette MARTINEAU



MAIRE,  
Emilie DUPREY

Signé électroniquement par : Emilie Duprey  
Date de signature : 28/04/2025  
Qualité : Maire de Les Brouzils